

En préalable, vos représentants CGT tiennent à vous exprimer leur profonde insatisfaction de ne pas voir figurer à cette CAP le point concernant le **tour extérieur** (promotion de B en A), tant attendu depuis plusieurs CAP. Un courrier intersyndical avait été envoyé fin mai à l'administration pour dénoncer cette absence. Nous n'avons été reçus que la veille de la CAP par Mme Toussaint, sous-directrice de la modernisation de la gestion des carrières.

Suite à notre entrevue et à notre demande, **une CAP extraordinaire concernant le seul tour extérieur aura donc lieu le 25 septembre 2007**. A ce jour, 6 postes nous ont été annoncés (3 au titre de 2006 et 3 au titre de 2007). Les promotions s'effectueront avec un effet rétroactif.

**Etaient présents pour l'administration :**

Mme Catherine TOUSSAINT, sous-directrice de la modernisation de la gestion des carrières ; Mme SLASTANOVA représentant la DAF ; Mme BONAL représentant la DAPA; M. COVO, représentant la DMF ; Mme BLANCK représentant le ministère de l'Education nationale, ainsi que pour le SPAS, M. HERONDELLE, Mmes VILSALMON, MARCHETTI et N'GUYEN, gestionnaires du corps des chargés d'études documentaires.

**Pour les représentants du personnel :**

M. Jean-Christophe TON-THAT, CGT titulaire, Jean DAVOIGNEAU, CGT, titulaire ; Mme Isabelle FOUCHER, CGT, suppléante ; Mmes CAVALIER et MOULIN, FSU ; Mmes CARDONNA et DUFOURG, M. BOYON, CFDT.

**1 Approbation du P.V. de la réunion du 6 mars 2007**

Le P.V est approuvé à l'unanimité.

**2 Titularisation dans le corps**

Mesdames Morgane BEDIEE (ENSA Saint-Etienne), Claire BOUCHARD (INP) et Nadia BOUZID (AN Paris) et Monsieur Didier TOURADE (ENSA Paris-La Villette) sont titularisés.

**3 Changements d'affectation, mutations et détachements**

Cabinet du Ministre

M. Guillaume BOURJEOIS pour le DIC (détachement)

DMF

Mme Claire VONTHRON pour l'Ecole du Louvre

Mme Elsa BADIE MODIRI pour le Musée d'Orsay

Mme Caroline BIRO pour le Musée du Louvre – Dpt égyptien

DAF

M. Eric LECHEVALLIER pour les AD de la Manche (détachement)

Mme Nathalie BONNARD pour les AD de Paris (détachement)

Mme Fabienne BLIAUX pour les AD de l'Aisne

Mme Armelle DUTRUC pour les AD des Deux-Sèvres (détachement)

Mme Violette ANDRES pour les AN Paris – Dpt de la conservation (détachement)

M. Pierre PORTET pour les AN Pierrefitte

M. Gilles POIZAT pour les AN Paris – Minutier central

Mme Monique EME pour les AN Aix-en Provence

DRAC

M. Eric DIOURIS pour la DRAC Basse-Normandie (détachement)

Mme Cécile HUMBERT pour la DRAC Rhône-Alpes

Mme Marie-Geneviève PICART pour la DRAC Aquitaine (détachement)

Mme Marie-Hélène PRIET pour la DRAC Centre (détachement)

EDUCATION NATIONALE

Mme Jacqueline BOURGANEL pour le CRDP Lyon

Sans aucunement remettre en cause la mutation de notre collègue au Musée d'Orsay, vos représentants CGT ont tenu à dénoncer les conditions dans lesquelles s'étaient passés les entretiens en vue de muter sur ce poste. Les postulants ont été mis dans la situation d'un concours, convoqués simultanément, regroupés dans une salle d'attente et devant passer à tour de rôle devant un jury. L'administration, même si elle a reconnu que les personnes auraient dû être prévenues, a estimé que cette formule présentait l'avantage de ne pas laisser une telle décision à une seule personne !

#### **4 Révision de notation 2005**

L'administration ne souhaitant pas utiliser des réductions d'ancienneté à prendre sur le quota 2006, la CAP ne disposait que de 5 mois de bonification restant de la notation 2005 (à utiliser sous forme de 5 fois x 1 mois, le quota des 3 mois ayant été épuisé).

Sur 10 demandes de révision de la notation, quatre ont été reportées à une prochaine CAP (elles portaient sur la notation 2006 ou nécessitaient un nouvel entretien) et une était sans objet (une réduction de 1 mois ayant été accordée sans que la collègue en ait été informée). Seules deux révisions de note ont reçu une réponse positive. Il s'agit des révisions de note de Mme Geneviève DOUCET, en poste aux AD de la Côte d'or (sa note passe de 0,24 à 0,25), qui n'avait jusqu'alors jamais bénéficié de réduction d'ancienneté et de Mme Régine MALVEAU, en poste aux AD d'Indre-et-Loire (sa note passe de 0,40 à 0,49).

L'administration a rejeté deux autres demandes de révision de note et laissé à l'arbitrage du Ministre celle de Mme Françoise CHAUZAT, en poste aux AD du Vaucluse (l'administration ayant voté pour 0,24 au lieu de 0,20, les représentants du personnel pour 0,25). Pour ces trois demandes, les arguments de l'administration vont à l'encontre même du système de notation au mérite, tel que préconisé par l'administration elle-même. Les trois demandes émanaient de collègues ayant bénéficié l'année précédente de réductions d'ancienneté, qui estimaient de pas avoir démerité depuis l'an passé, avoir même accompli une année professionnellement très riche et devoir à ce titre être récompensés. Devant gérer un quota de réductions d'ancienneté, l'administration nous a expliqué qu'il fallait faire « tourner » les réductions d'ancienneté : une année l'un, une année l'autre... Le système montre une fois de plus toute son absurdité !

C'est donc en tout et pour tout seulement 1 mois de bonification qui a été accordé au final sur 5 mois disponibles !

#### **5 Promotion au choix au grade de chargé d'études documentaires principal de 2<sup>e</sup> classe au titre de 2007.**

Rappelons les conditions à remplir : être CED comptant au moins un an dans le 10<sup>e</sup> échelon et justifiant d'au moins dix ans de services effectifs dans un corps de catégorie A.

Seuls 4 postes pour 133 promouvables étaient à pourvoir !

Ont été promus :

- Mme Brigitte LEBRIGAND (Archives nationales Paris -Musée)
- Mme Joëlle BOLLOCH (Musée d'Orsay)
- Mme Odile de PIERREFEU (DRAC PACA –CRMH)
- M. Jean-Claude LIPP (CRDP Grenoble)

#### **6 Promotion au choix au grade de chargé d'études documentaires principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2007.**

Rappelons les conditions à remplir : être CED principal de 2<sup>e</sup> classe comptant au moins deux ans dans le 6<sup>e</sup> échelon.

8 postes pour 24 promouvables étaient à pourvoir.

Ont été promus :

- Mme Ghislaine BIDAULT (DAF -Missions)
- M. Gérard BODE (INRP)
- Mme Pascale de MAULMIN (DRAC Bourgogne – CRMH)
- Mme Anne DUFOURG (DRAC PACA – CID)
- Mme Odile LECONTE (AD de l'Orne)
- Mme Marie-Paule MAILLET (Institut français de l'environnement)
- Mme Madeleine PINAULT-SORENSEN (Musée du Louvre)
- Mme Carol THOMAS (EA Grenoble)

#### **7 Questions diverses**

Pas de **concours** en 2007. En 2008, il *devrait* y avoir un concours de secrétaire de documentation.

Pour les chargés d'études documentaires, **la liste complémentaire du dernier concours** (15 personnes en tout pour l'externe et l'interne) va être épuisée. Nos collègues devraient être appelés sur les postes restés vacants à

l'issue de cette Cap à partir du début septembre et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Les **promotions de grade**, suite à l'examen de principalat de fin 2006, vont être effectives à partir de la paye d'août ou septembre. De même, les **changements d'échelon** du 1<sup>er</sup> semestre 2007 devraient être réalisés dans l'été.

Concernant les **primes**, l'administration a indiqué les mesures nouvelles pour 2007 : tous les collègues dont le montant d'IFTS se trouve en dessous des nouveaux montants planchers 2007 par grade et groupe d'échelon, vont voir leur montant revalorisé jusqu'à hauteur de ce plancher. Cette mesure va être réalisée dans le courant de l'été par la DAG. Elle a été un caractère automatique et concerne 55% des agents de la filière documentation.

Voici les nouveaux montants planchers annuels 2007 pour les chargés d'études documentaires :

#### Services déconcentrés

Classe normale, échelons 1 à 4 = 2700 euros  
Classe normale, échelons 5 à 7 = 3000 euros  
Classe normale, échelons 8 à 10 = 3500 euros  
Classe normale, échelons 11 et plus = 4000 euros  
Principal 2<sup>ème</sup> classe, échelons 1 à 4 = 4150 euros  
Principal 2<sup>ème</sup> classe, échelons 5 et plus = 4500 euros  
Principal 1<sup>ère</sup> classe = 4800 euros

#### Administration centrale (y compris la prime de rendement)

Classe normale, échelons 1 à 4 = 4300 euros  
Classe normale, échelons 5 à 7 = 4800 euros  
Classe normale, échelons 8 à 10 = 5500 euros  
Classe normale, échelons 11 et plus = 6300 euros  
Principal 2<sup>ème</sup> classe, échelons 1 à 4 = 6050 euros  
Principal 2<sup>ème</sup> classe, échelons 5 et plus = 7200 euros  
Principal 1<sup>ère</sup> classe = 7200 euros

Le reste de l'enveloppe des 200 000 euros allouée à la filière documentation sera distribuée au titre de la revalorisation 2007, sans modulation, à la fin de l'année : aucune enveloppe spécifique n'ayant été prévue pour la mesure de rattrapage prévue pour l'été, il est plus que probable que la revalorisation annuelle sera ridicule (moins de cent euros par personne pour l'année).

C'est pourquoi, même s'il faut nous réjouir de la mesure de rattrapage, il nous revient de souligner que la progression annuelle ne doit pas en faire les frais. Nos primes restent parmi les plus faibles dans les corps de catégorie A. Les mesures de rattrapage, en fonction de l'ancienneté, totalement indispensables, ne peuvent exonérer l'administration d'une revalorisation conséquente des primes des chargés d'études documentaires.

Enfin vos représentants CGT ont tenu à évoquer devant cette CAP la **situation extrêmement grave de notre collègue Christiane BAZOT, secrétaire de documentation aux AD de la Haute-Loire**. Elle est actuellement menacée de devoir quitter son poste aux Archives départementales : le Conseil Général de la Haute Loire a décidé de mettre fin à sa mise à disposition. Notre collègue, professionnelle reconnue de tous, a pour seul tort d'avoir alerté sa hiérarchie sur de graves dysfonctionnements du service public. La fin de sa mise à disposition est une véritable sanction déguisée. Avec notre Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT (UGFF) et la Fédération des Services Publics CGT, nous exigeons le maintien de notre collègue Christiane à son poste de travail aux AD de la Haute-Loire.

**Vos élu(e)s CGT sont à votre disposition :**

#### **Chargé d'études documentaires :**

Titulaire - Jean Davoigneau (DAPA - SDARCHETIS) : 01 40 15 76 08

[jean.davoigneau@culture.gouv.fr](mailto:jean.davoigneau@culture.gouv.fr)

Suppléante - Isabelle Foucher (DAF - Archives nationales Paris) : 01 40 27 60 03

[isabelle.foucher@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.foucher@culture.gouv.fr)

#### **Chargé d'études documentaires principal de 2<sup>e</sup> classe :**

Titulaire - Jean-Christophe Ton-That (DMF - Musée national du Moyen Age) : 01 53 73 78 09

[jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr](mailto:jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr)

Suppléante - Mireille Lamouroux (CRDP Créteil) : 01 49 92 17 17

[mireille.lamouroux@ac-creteil.fr](mailto:mireille.lamouroux@ac-creteil.fr)